

Paquet automobile européen : la FIEV demande plus d'ambition et réitère son appel urgent pour des mesures de contenu local européen

Paris, le 17 décembre 2025 - La Commission européenne a présenté ce 16 décembre son paquet automobile, incluant plusieurs avancées attendues par la filière. Si ces mesures vont dans le bon sens, elles demeurent largement en-deçà de l'urgence de la situation. Face à une crise qui a déjà conduit à l'annonce de 76 000 suppressions d'emplois depuis 2024 dans le secteur automobile européen, les dispositions proposées sont trop timides pour protéger efficacement et rapidement notre tissu industriel face à la concurrence chinoise. La FIEV réitère l'urgence de son appel : sans mesures de contenu local européen ambitieuses et immédiates, l'Europe continuera d'assister à l'effondrement de sa base industrielle automobile.

Des avancées bienvenues, mais insuffisantes au regard de l'urgence

Le paquet présenté par la Commission offre une souplesse technologique - en ouvrant la voie à d'autres solutions que le 100 % électrique - ainsi qu'une flexibilité temporelle grâce au lissage sur 2030-2032. Il intègre une réduction bienvenue des objectifs 2030 pour les petits utilitaires, qui n'étaient pas réalistes. Il comprend enfin des mesures favorables aux petits véhicules électriques (super-crédits, gel réglementaire) mais uniquement pour ceux fabriqués en Europe.

Pour les équipementiers et fournisseurs, ces avancées, tardives compte tenu de l'ampleur de la crise, ne répondent pas à l'ampleur de celle-ci. Les mesures proposées, qui nécessiteraient une mise en œuvre rapide, ne tiennent pas compte des délais industriels réels. De nombreuses dispositions restent floues sur des sujets essentiels (calcul des compensations carbone, aides à l'achat) et ne prévoient aucune accélération du déploiement des infrastructures de recharge. Sur ces points essentiels, beaucoup dépendra de chaque État membre, avec un fort risque de fragmentation du marché européen.

Le contenu local européen, grand absent du paquet

La principale lacune de ce paquet est l'absence de mesures concrètes de contenu local européen. Certes, la Commission introduit des dispositions « Made in EU » pour les petits véhicules électriques, mais cette mesure est d'une portée extrêmement limitée : elle exclut la grande majorité des véhicules électriques, ainsi que l'ensemble des véhicules thermiques et hybrides. La Commission indique également que le « Made in EU » sera une condition préalable pour les véhicules bénéficiant d'un soutien financier public, sans toutefois donner plus de précision.

L'absence de mesures concrètes ne répond pas à ce stade à l'enjeu de préservation de la valeur ajoutée et de l'emploi en Europe. La FIEV réitère son appel pour l'imposition de seuils de contenu local réalistes et protecteurs, véritables filets de sécurité pour les emplois et le tissu industriel européen, et pour l'ensemble des technologies :

- 80 % de contenu local pour les véhicules (contre 88 % aujourd'hui en moyenne)
- 70 % de contenu local en moyenne pour les pièces (contre 77 % aujourd'hui)

La FIEV attend davantage de clarté et de mesures fortes dans le futur « Industrial Accelerator Act », annoncé pour fin janvier 2026, et appelle la Commission à prendre pleinement en compte les préoccupations majeures des équipementiers et fournisseurs automobiles.

« Nous reconnaissons les progrès accomplis, notamment sur la neutralité technologique. Mais soyons clairs : sans l'adoption de mesures fortes de contenu local, ce paquet ne protégera ni les emplois ni la production en Europe. Nous avons besoin d'un label « Made in EU », basé sur un seuil de 80 % de contenu local pour les véhicules et 70 % en moyenne pour les pièces, qui soit utilisé dans les différentes politiques clés de l'UE et des États membres, notamment en matière d'aides publiques, de marchés publics et investissements directs étrangers. C'est la condition sine qua non pour préserver notre souveraineté industrielle et réussir une transition juste qui ne laisse personne sur le bord de la route », déclare Jean-Louis Pech, Président de la FIEV.

À propos de la FIEV

“Agir pour le futur de l’automotive en défendant une mobilité durable, vectrice de liberté et respectueuse de l’environnement” - La FIEV (Fédération des Industries des Équipements pour Véhicules) est le syndicat professionnel des équipementiers, des fabricants d'équipements de garage et de tous les autres apporteurs de solutions automobiles. Elle représente et défend les intérêts d'une industrie dont les acteurs contribuent à 85% au prix de revient d'un véhicule, réalisent près de 17 Mds€ de chiffre d'affaires, dont 55% réalisés à l'export, et rassemblent environ 58 000 emplois. 130 groupes d'entreprises, et leurs 300 sociétés adhérentes de la FIEV, bénéficient d'un large accompagnement (conseils, veille, formation et études), indispensable à leur performance sur un marché en perpétuel mouvement. Actionnaire majoritaire d'EQUIP AUTO, la FIEV contribue activement à faire de ce salon le rendez-vous international de l'après-vente automobile et des services pour la mobilité en France.

Pour en savoir plus : fiev.fr

CONTACTS PRESSE

Agence Proches : fiev@agenceproches.com

Lucie BONILLA : 06 60 50 55 16 - lucie.bonilla@agenceproches.com

Kelly MARTIN : 06 63 52 94 74 - kelly.martin@agenceproches.com